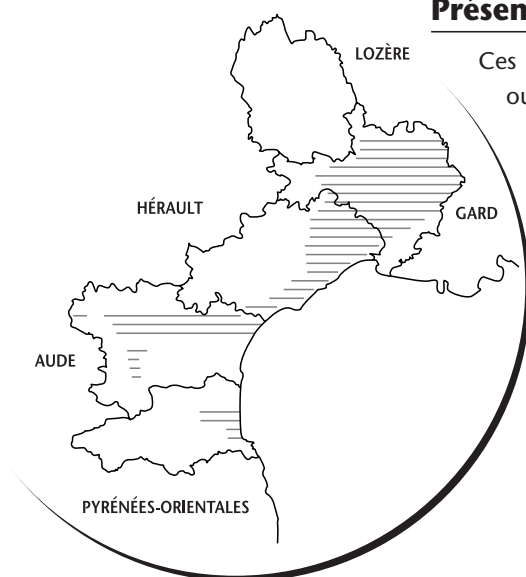


Présence en Languedoc-Roussillon



Ces peuplements sont présents sur de petites surfaces dans les plaines et vallées ou même garrigues, généralement en basse altitude (en dessous de 500 mètres) (voir carte). Ce sont des peuplements purs composés soit d'un ou plusieurs clones de peuplier, soit d'une ou plusieurs variétés de noyer. Ils sont toujours issus de plantation.

Régions naturelles où ils sont fréquents

Costières et Vallée du Rhône (30), Garrigues (30, 34), Lauragais (11), Plaine du Roussillon (66), Plaine viticole de l'Hérault et Vallée viticole de l'Aude (11, 34).

Aspect général

Ces peuplements sont généralement homogènes : les dimensions des arbres (hauteur et diamètre) sont voisines. Leur densité est faible (150 à 200 arbres/ha pour les peupliers, de 80 à 300 arbres/ha pour les noyers). La qualité des arbres qui les composent est variable selon les conditions de croissance des arbres et l'entretien dont ils ont bénéficié.

Etages de végétation

Ces essences sont généralement installées à basse altitude, dans les plaines, les garrigues et les vallées :

- dans l'étage thermoméditerranéen (étage des pin pignon, chêne kermès, chêne-liège, micocoulier) : notamment dans la Plaine du Roussillon pour les peupliers qui bénéficient dans certains secteurs de la présence d'une nappe d'eau peu profonde,
- dans l'étage mésoméditerranéen et le bas de l'étage supraméditerranéen (jusqu'à 700 voire 800 mètres d'altitude) : étage des chêne vert, pin d'Alep, pin pignon, chêne kermès, chêne-liège, micocoulier puis, au-dessus de 500 mètres, des chêne pubescent, pin de Salzmann, pin maritime. Les peupliers sont installés dans les vallées près des cours d'eau et les noyers dans les sols à bonne réserve en eau.



Peupleraie dans la plaine du Roussillon.

Sols

Ces essences sont indifférentes à la présence ou non de calcaire actif mais leurs exigences vis à vis du sol sont importantes :

- les peupliers ont besoin de sols profonds, très bien alimentés en eau pendant la saison de végétation (présence d'une nappe peu profonde ou d'un cours d'eau permanent à proximité immédiate),
- les noyers ont besoin d'un sol profond, riche et dont les réserves en eau sont importantes (proportion importante d'argile dans le sol).

Potentiel économique, produits

Le potentiel économique de ces peuplements est fort car ils peuvent produire du bois d'œuvre. Les bois de qualité, toujours recherchés, se commercialisent bien et peuvent procurer des revenus intéressants, voire même très intéressants pour le noyer qui produit un bois de grande valeur. Pour les bois de qualité secondaire, la commercialisation est moins aisée mais elle est facilitée par le fait que les conditions d'exploitation sont généralement bonnes (terrains plats) et les accès aux plantations toujours assez corrects.

Exposition aux risques d'incendie

Elle existe si les peuplements ne sont pas entretenus dans leur jeune âge et si on laisse se développer une importante végétation basse. Mais en général, ces peuplements sont bien entretenus car les propriétaires sont conscients de l'importance de ces travaux pour l'avenir des arbres.

Sensibilité du milieu naturel (érosion, paysage)

La sensibilité est relativement faible car la plupart de ces peuplements se trouvent sur des terrains plats ou à pente faible. De plus, les sols sur lesquels poussent ces essences sont rarement sensibles à l'érosion. Toutefois, les entretiens réguliers par un travail du sol peuvent provoquer une érosion du sol même sur pentes faibles. La sensibilité paysagère est également réduite en raison de la topographie. Toutefois, si un peuplement est isolé au milieu d'une plaine agricole, son exploitation peut être très remarquable...

Habitats d'intérêt communautaire

A priori, aucun habitat prioritaire ou d'intérêt communautaire ne concerne directement ces peuplements. Toutefois, les peupliers installés en bordure des cours d'eau peuvent être concernés par les habitats prioritaires 9180 « forêts de ravins du Tilio-Acerion », 91E0 « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* » et par les habitats d'intérêt communautaire 92A0 « forêts galeries à *Salix alba* et *Populus alba* » et 92D0 « Galeries et fourrés riverains méridionaux ».



Peuplement de noyer hybride dans la plaine de l'Hérault.

Pour la production de bois d'œuvre

Gestion conseillée : ces peuplements étant généralement plantés à densité définitive, la gestion s'apparente plus à une culture d'arbres qu'à une culture de peuplement. Elle consiste à former un fût unique et sans défaut sur une certaine hauteur (au moins 6 mètres mais plus couramment 8 mètres pour les peupliers, au moins 2 mètres pour les noyers). La formation de ce fût est réalisée progressivement grâce à deux types d'intervention : les tailles de formation pour supprimer les doubles têtes et les grosses branches qui remontent vers la cime, et l'élagage pour couper les branches et produire du bois sans nœud. Le renouvellement du peuplement se fera généralement par plantation (voir fiche 10).

⚠ Attention : dans ces peuplements, un suivi régulier est indispensable pour mettre chaque arbre en valeur. De plus en plus, il est conseillé d'introduire des essences secondaires en accompagnement de l'essence principale.

Gestion déconseillée :

- manque d'entretien dans le jeune âge remettant en cause l'avenir du peuplement,
- récolte prématurée revenant à « couper son blé en herbe ».

Recommandations particulières pour une gestion durable

D'une manière générale, la présence de ces petits peuplements entretenus dans des massifs homogènes est favorable à la diversité biologique car elle favorise le retour ou le maintien de nombreuses espèces animales et végétales.

- **Favoriser la diversité et la qualité paysagère** en plantant un mélange d'essences, en entretenant ces peuplements dans le jeune âge puis, plus tard, en préservant si possible en sous-étage différentes essences.
- **Organiser le débardage** pour qu'il ne détériore pas le milieu naturel (tassement du sol, érosion...).
- **Préserver les espèces protégées** et les milieux particuliers, notamment en préservant la ripisylve lors des plantations de peuplier en bordure de cours d'eau.
- **Préserver la qualité des cours d'eau** : ces peuplements (surtout les peupleraies) étant souvent installés près des cours d'eau, la gestion veillera à préserver la qualité de l'eau (pas d'utilisation d'engrais ni de phytocide à proximité du cours d'eau) et la facilité de l'écoulement de l'eau (pas de rémanents d'exploitation dans le cours d'eau).
- **Préserver le bon état sanitaire des arbres** en effectuant si nécessaire les traitements adéquats.



Peuplement de noyer hybride planté avec accompagnement dans les Costières.

Pour en savoir plus

- Schéma régional de gestion sylvicole ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « L'élagage des arbres forestiers » ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « Les tailles de formation » ; CRPF ; 2001
- Cahiers d'habitats consultables sur internet « www.environnement.gouv.fr » pour plus de détails sur les habitats